

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

#### **Arrêté du 9 novembre 2016 modifiant l'arrêté du 19 octobre 2015 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence de santé de l'océan Indien**

NOR : AFSZ1630936A

La ministre des affaires sociales et de la santé,  
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1432-11 et D. 1432-15 à D. 1432-17 ;  
Vu le décret n° 2014-658 du 23 juin 2014 relatif aux conseils de surveillance des agences régionales de santé, notamment son article 1<sup>er</sup> ;  
Vu l'arrêté du 19 octobre 2015 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence de santé de l'océan Indien modifié en dernier lieu par l'arrêté du 27 juillet 2016,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du conseil de surveillance de l'agence de santé de l'océan Indien :

1° Au titre du 1<sup>er</sup> (1°, c) de l'article D. 1443-36, représentant de l'État :

M. Jérôme FOURNIER, directeur de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DJSCS), en remplacement de M. Yannick DECOMPOIS.

2° Au titre du 1<sup>er</sup> (1°, d) de l'article D. 1443-36, représentant de l'État :

M. Jean-Michel MAURIN, directeur de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion, en remplacement de M. Daniel FAUVRE.

#### Article 2

Les dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 19 octobre 2015 susvisé sont remplacées par les dispositions suivantes :

« Participent au conseil de surveillance avec voix consultative, en qualité de représentants du personnel élus par leurs pairs au sein du comité d'agence prévu à l'article L. 1432-11 du code de la santé publique :

M. Samuel MOOTHEN, titulaire ; M. Ambdirahamane SAID HALIDI, suppléant.

Mme Christine GILBERT, titulaire ; Mme Stelly CHOPINET-DIJOUX, suppléante. »

#### Article 3

Le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 9 novembre 2016.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le secrétaire général des ministères  
chargés des affaires sociales,*

P. RICORDEAU